

## Comité Départemental du Val de Marne

Examen d'initiateur Épreuve de pédagogie pratique

Dans les sujets (sauf pour le baptême), les élèves (joués par le jury) sont considérés comme licenciés au Club du candidat et en formation au niveau 1 ou 2.

Il est demandé à chaque fois au candidat de « construire et conduire une séance » pour le sujet donné.

Les sujets 2 à 14 concernent une formation au niveau 1.

- 1. Le baptême de plongée pour un adulte
- 2. L'initiation aux différentes techniques de palmage
- L'initiation à l'apnée
  L'élève n'a pas de pratique régulière de l'apnée.
  Il n'est pas chasseur.
- 4. Les différentes techniques d'immersion
- 5. Les différentes techniques de mise à l'eau
- 6. Le perfectionnement au palmage

- 7. La première séance pour la présentation et l'utilisation du gilet
- 8. La remontée en expiration contrôlée
- 9. La stabilisation avec le gilet
- 10. La dissociation bucco-nasale
- 11. Le vidage du masque
- 12. L'apprentissage du « lâcher et reprise d'embout »
- 13. La réaction à la panne d'air au niveau 1
- 14. L'échange d'embout au niveau 1
- 15. La panne d'air au niveau 2